

États financiers de

**FONDATION RÊVES D'ENFANTS  
CANADA**

Et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 30 septembre 2021



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Vaughan Metropolitan Centre  
100 New Park Place, bureau 1400  
Vaughan (Ontario) L4K 0J3  
Canada  
Tél. : 905-265-5900  
Télec. : 905-265-6390

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de Fondation Rêves d'enfants Canada

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fondation Rêves d'enfants Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 septembre 2021;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport des auditeurs, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 septembre 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme nombre d'œuvres de bienfaisance, l'entité tire des produits d'activités de dons de bienfaisance dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'entité.

Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés à ce qui suit :

- les actifs à court terme présentés dans les états de la situation financière aux 30 septembre 2021 et 30 septembre 2020;
- les produits tirés des dons et campagnes de financement et des dons en nature ainsi que l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges présentés dans les états des résultats pour les exercices clos les 30 septembre 2021 et 30 septembre 2020;



- les soldes de l'actif net non affecté, à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, présentés dans les états de l'évolution de l'actif net pour les exercices clos les 30 septembre 2021 et 30 septembre 2020;
- l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges présentés dans les états des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2021 et 30 septembre 2020.

Nous avons donc exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.



### ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;



Page 4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.S. / S.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 25 mars 2022

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

État de la situation financière

Au 30 septembre 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	8 557 200 \$	5 335 367 \$
Placements à court terme (note 2)	7 037 290	9 287 631
Débiteurs (notes 3 et 11)	2 911 644	2 352 086
Charges payées d'avance	142 311	470 955
	<u>18 648 445</u>	<u>17 446 039</u>
Placements à long terme (note 4)	47 068 855	38 874 690
Immobilisations (note 5)	727 428	947 985
Immobilisation incorporelle (note 6)	10 712	10 712
	<u>66 455 440 \$</u>	<u>57 279 426 \$</u>
<b>Passif et actif net</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	2 361 517 \$	3 877 442 \$
Produits différés (note 7)	1 090 898	1 484 391
	<u>3 452 415</u>	<u>5 361 833</u>
Apports en capital reportés (note 8)	46 463	64 158
Actif net		
Investi en immobilisations	680 965	883 827
Non affecté	60 687 879	49 633 094
Dotations (note 13)	1 587 718	1 336 514
	<u>62 956 562</u>	<u>51 853 435</u>
Engagements au titre des contrats de location (note 15)	66 455 440 \$	57 279 426 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

État des résultats

Exercice clos le 30 septembre 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Produits		
Dons et campagnes de financement	16 297 504 \$	21 018 236 \$
Dons en nature	459 510	4 756 436
Legs	4 352 788	2 359 413
Revenus de placement (note 4)	6 608 267	1 890 662
Subventions gouvernementales (note 11)	3 245 171	2 802 194
	<u>30 963 240</u>	<u>32 826 941</u>
Charges (note 14)		
Programmes	9 808 733	19 779 912
Campagnes de financement	7 698 828	9 614 594
Charges générales et administratives (note 10)	2 603 756	5 414 911
	<u>20 111 317</u>	<u>34 809 417</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>10 851 923 \$</u>	<u>(1 982 476) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 septembre 2021, avec informations comparatives de 2020

				2021	2020
	Investi en immobilisations	Non affecté	Dotations	Total	Total
	(note 5)		(note 13)		
Actif net à l'ouverture de l'exercice	883 827 \$	49 633 094 \$	1 336 514 \$	51 853 435 \$	53 724 391 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(210 956)	11 062 879	–	10 851 923	(1 982 476)
Investi en immobilisations	8 094	(8 094)	–	–	–
Ajouts au fonds de dotation	–	–	251 204	251 204	111 520
Actif net à la clôture de l'exercice	680 965 \$	60 687 879 \$	1 587 718 \$	62 956 562 \$	51 853 435 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.



# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 septembre 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	10 851 923	(1 982 476)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement et cession d'immobilisations	228 651	228 087
Amortissement des apports en capital reportés	(17 695)	(36 926)
Gain non réalisé sur les placements	(4 590 768)	(522 371)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	(559 558)	(1 521 829)
Charges payées d'avance	328 644	(233 760)
Créditeurs et charges à payer	(1 515 925)	2 351 660
Produits différés	(393 493)	152 063
	4 331 779	(1 565 552)
Activités de financement		
Augmentation des placements détenus pour le fonds de dotation	251 204	111 520
Placements		
Entrées d'immobilisations	(8 094)	(138 341)
Diminution des placements, montant net	(1 353 056)	1 183 680
	(1 361 150)	1 045 339
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 221 833	(408 693)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	5 335 367	5 744 060
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	8 557 200	5 335 367

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 septembre 2021

---

La Fondation Fais-Un-Vœu du Canada (la « FUV Canada ») et la Fondation Canadienne Rêves d'Enfants (la « FRE Canada ») ont été fusionnées au moyen de lettres patentes de fusion datées du 30 septembre 2019, en vertu des lois de la Colombie-Britannique, et ont poursuivi leurs activités sous le nouveau nom enregistré de la société fusionnée, Fondation Rêves d'enfants Canada (« la FREC » ou la « société fusionnée »). La FREC a été autorisée par Make-A-Wish Foundation International et, à son tour, a accordé des autorisations secondaires à sept sections constituées en société (les « sections ») à travers le Canada.

De plus, en vertu des mêmes lettres patentes de fusion, dans les 12 mois suivant la fusion entre la FUV Canada et la FRE Canada, ou dès que cela sera commercialement et raisonnablement possible, les sections constituées en société de la FUV Canada devaient être intégrées à la société fusionnée.

Ainsi, le 1<sup>er</sup> mai 2020, le conseil d'administration de chaque section a démissionné et la FREC a nommé trois membres du conseil d'administration de la FREC au conseil d'administration de chaque section à titre provisoire, créant ainsi un contrôle commun. Le 30 septembre 2020, la FREC et les sections ont été légalement fusionnées au sein de l'organisme national qui a été renommé Make-A-Wish Legacy Foundation.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2020, tous les actifs et les activités de Make-A-Wish Legacy Foundation ont été transférés à la nouvelle Fondation Rêves d'enfants Canada, qui fonctionne en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

La FREC est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, à ce titre, est exonérée de l'impôt sur le revenu, sous réserve du respect de certaines dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La mission de la FREC est :

La FREC réalise des rêves qui changent la vie des enfants atteints de maladies graves. Elle se donne pour mission de réaliser le rêve de chaque enfant admissible, car un rêve fait partie intégrante du parcours de traitement d'un enfant. Les enfants dont les rêves sont réalisés peuvent acquérir les capacités physiques et émotionnelles nécessaires pour combattre une maladie grave.

Les objectifs de la FREC sont :

- a) Financer, faciliter, promouvoir et réaliser des activités et des programmes ayant pour but de réaliser les rêves d'enfants atteints d'une maladie grave mettant leur vie en danger ou présentant des complications extrêmes à long terme, et ce, de manière charitable selon la loi;

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2021

---

- b) Recevoir des legs, des fiducies, des fonds et des biens, et détenir, investir, administrer et distribuer des fonds et des biens dans le but d'atteindre les objectifs de la FREC tels qu'ils sont actuellement définis et ceux d'autres organismes qui sont des « donataires reconnus » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), ainsi qu'à d'autres fins et activités autorisées pour les organismes de bienfaisance enregistrés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada);
- c) Faire tout ce qui est complémentaire et connexe à la réalisation de ces objectifs et à l'exercice des pouvoirs de la FREC.

## 1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### a) Comptabilisation des produits

Les dons sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les promesses de dons en espèces qui n'ont pas encore été reçus ne sont pas comptabilisées à titre de produits à recevoir.

Les dons en nature sont comptabilisés si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si les fournitures et les services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés par la FREC à défaut d'un apport. Les dons reçus sous forme de fournitures et de services s'élèvent à 459 510 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 (4 756 436 \$ en 2020).

Les revenus de placement, calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, comprennent les intérêts créditeurs et les dividendes. Toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées à la réception de l'approbation du financement et lorsque les modalités en vigueur sont respectées.

Les legs sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotations sont comptabilisés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2021

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

Les services fournis par des bénévoles ne sont pas reflétés dans les états financiers ci-joints, car il n'existe aucune méthode objective permettant de mesurer la valeur de ces services. Toutefois, de nombreux bénévoles ont consacré beaucoup de leur temps à la FREC.

### b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La FREC n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur. Les placements à long terme sont comptabilisés à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la FREC détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la FREC ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la FREC s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'un exercice ultérieur, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise jusqu'à concurrence de la dépréciation, sans excéder la valeur comptable initiale.

### c) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont capitalisées. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de prestation de services de la FREC, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2021

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile comme suit :

---

Mobilier et matériel	5 ans
Ordinateurs	3 ans
Dons de matériel informatique	7 ans
Améliorations locatives	Sur la durée des différents baux
Automobiles	6 ans

---

### d) Immobilisation incorporelle

L'immobilisation incorporelle comprend un condominium à temps partagé qui a été donné à la FREC et qui a été comptabilisé à la juste valeur marchande déterminée par un évaluateur indépendant à la date de réception de l'apport. Comme le condominium a une durée d'utilité indéterminée, l'immobilisation incorporelle n'est pas amortie.

### e) Actif net

Le conseil d'administration de la FREC a donné l'ordre à la direction de maintenir des soldes de fonds distincts dans l'actif net de la FREC. Le fonds d'exploitation non affecté tient compte des ressources disponibles pour un usage immédiat. Les dotations sont constituées d'apports affectés reçus en vertu desquels le don principal doit demeurer intact et les revenus de placement générés doivent être utilisés conformément aux objectifs fixés par les donateurs.

### f) Conversion des devises

La juste valeur des placements libellés en devises se trouvant à l'état de la situation financière est convertie en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de la conversion. Les gains et les pertes découlant de la conversion sont reflétés dans l'état des résultats en tant que revenus de placement.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2021

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### g) Ventilation des charges

La FREC classe les charges par fonctions à l'état des résultats. Les charges sont réparties entre les domaines fonctionnels des programmes, des campagnes de financement et des charges générales et administratives en fonction du temps du personnel affecté à ces domaines fonctionnels.

### h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses sont notamment la valeur comptable des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## 2. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend des sommes affectées s'élevant à 814 783 \$ (551 863 \$ en 2020) détenues dans des comptes bancaires dans le but de payer les charges en lien avec les loteries et les tirages.

Les placements à court terme s'entendent des certificats de placement garantis portant intérêt à un taux de 0,00 % à 3,75 % par année et échéant entre décembre 2021 et juin 2027.

## 3. Débiteurs

	2021	2020
Taxe de vente harmonisée à recevoir	916 588 \$	633 811 \$
Produits à recevoir	1 995 056	1 718 275
	<u>2 911 644 \$</u>	<u>2 352 086 \$</u>

Le montant de la provision pour créances douteuses était de néant (néant en 2020).

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2021

## 4. Placements à long terme

	2021		2020	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Équivalents de trésorerie				
Fonds du marché monétaire	– \$	– \$	90 669 \$	90 669 \$
Actions				
Canadiennes	11 763 570	15 401 931	10 489 445	11 164 937
Étrangères	10 237 835	15 554 056	9 680 485	13 178 188
Titres à revenu fixe				
Canadiens	14 473 977	14 525 150	12 819 612	13 104 382
Dotations	1 187 501	1 587 718	1 114 024	1 336 514
	<b>37 662 883 \$</b>	<b>47 068 855 \$</b>	<b>34 194 235 \$</b>	<b>38 874 690 \$</b>

Les revenus de placement se détaillent comme suit :

	2021	2020
Intérêts	477 343 \$	471 370 \$
Dividendes	1 152 006	910 380
Perte de change	(20 768)	(62 880)
Gain réalisé sur les placements	408 918	49 421
Revenus de placement attribuables aux opérations	2 017 499	1 368 291
Variation nette du gain non réalisé sur les placements	4 590 768	522 371
	<b>6 608 267 \$</b>	<b>1 890 662 \$</b>

Se reporter à la note 16 pour les risques d'investissement.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2021

## 5. Immobilisations

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel	119 347 \$	107 595 \$	11 752 \$	21 872 \$
Ordinateurs	1 115 740	580 088	535 652	700 535
Dons d'actifs	62 623	16 160	46 463	64 158
Améliorations locatives	280 007	162 397	117 610	136 501
Automobiles	53 807	37 856	15 951	24 919
	1 631 524 \$	904 096 \$	727 428 \$	947 985 \$

a) Le poste « investi en immobilisations » est calculé comme suit :

	2021	2020
Immobilisations	727 428 \$	947 985 \$
Montants financés par :		
Apports en capital reportés	46 463	64 158
	680 965 \$	883 827 \$

b) La variation de l'actif net investi dans des immobilisations se calcule comme suit :

	2021	2020
Insuffisance des produits par rapport aux charges		
Amortissement des apports en capital reportés	17 695 \$	36 926 \$
Amortissement des immobilisations	(221 345)	(228 087)
Cession d'immobilisations	(7 306)	–
	(210 956) \$	(191 161) \$
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations		
Entrées d'immobilisations	8 094 \$	138 341 \$

## 6. Immobilisation incorporelle

	2021	2020
Condominium à temps partagé - Hawaii (États-Unis)	10 712 \$	10 712 \$



# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2021

## 7. Produits différés

	2021		2020	
	Produits différés de dons	Loyer gratuit et avantages incitatifs à la location	Total	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 346 132 \$	138 259 \$	1 484 391 \$	1 332 328 \$
Montants reçus	6 308	–	6 308	737 261
Amortissement par voie d'imputation aux produits	(381 153)	(18 648)	(399 801)	(585 198)
Solde à la clôture de l'exercice	971 287 \$	119 611 \$	1 090 898 \$	1 484 391 \$

## 8. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés correspondent aux dons en nature sous forme de dons d'actifs. Les variations au cours de l'exercice du solde des apports en capital reportés se présentent comme suit :

	2020	Ajouts	Amortissement	2021
Apports en capital reportés	64 158 \$	– \$	17 695 \$	46 463 \$

## 9. Opérations entre apparentés

La FREC est affiliée, selon le modèle fédéré, à Make-A-Wish Foundation International et Make-A-Wish Foundation America. La FREC a versé des frais de 346 349 \$ (326 985 \$ en 2020) à ces organismes pour soutenir la réalisation de la mission auprès des enfants du monde entier.

Ces transactions avec les parties liées sont soumises aux conditions normales du marché et sont comptabilisées à la valeur d'échange convenue par les parties liées.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2021

## 10. Charges générales et administratives

	2021	2020
Salaires et avantages sociaux	1 390 061 \$	2 056 950 \$
Honoraires	493 967	1 863 644
Bureau	249 978	661 733
Divers	170 096	62 149
Loyers et services publics	110 225	469 020
Amortissement	86 030	75 747
Assurances	50 605	55 364
Promotion et publicité	28 602	81 711
Téléphone	17 726	17 410
Réunions du conseil d'administration et des comités	6 466	71 183
	2 603 756 \$	5 414 911 \$

Les charges liées à la fusion avant la clôture sont comprises dans les honoraires

	2021	2020
Honoraires	– \$	1 079 685 \$
Frais juridiques	–	136 955
	– \$	1 216 640 \$

## 11. Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale reçue par la FREC au cours de l'exercice s'est élevée à 71 148 \$ (37 938 \$ en 2020), et a été comptabilisée à titre de produits tirés des dons et campagnes de financement dans l'état des résultats au 30 septembre 2021. Les fonds étaient destinés à l'embauche de salariés temporaires dans le cadre de programmes précis.

En raison de la pandémie de COVID-19, le gouvernement canadien a mis en place la Subvention salariale d'urgence du Canada pour aider les organismes qui avaient subi une perte d'un certain pourcentage de leur revenu admissible. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, la FREC a présenté des demandes admissibles totalisant 3 174 023 \$ (2 764 256 \$ en 2020) qui ont été comptabilisées à titre de subventions gouvernementales dans l'état des résultats. Au 30 septembre 2021, un montant de 1 648 176 \$ (863 369 \$ en 2020) figurait au poste des débiteurs à l'égard des demandes présentées mais non encore reçues.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2021

## 12. Campagnes de financement

Comme l'exige la loi albertaine à l'égard des renseignements à fournir sur les campagnes de financement, les produits bruts provenant de ces campagnes en Alberta se sont élevés à 1 169 119 \$ (5 161 510 \$ en 2020). La rémunération liée aux salariés dont les tâches principales ont trait aux campagnes de financement s'élève à environ 394 791 \$ (407 702 \$ en 2020).

## 13. Fonds de dotation

Le Fonds de dotation représente les montants grevés d'affectations externes qui ont été affectés à des fins déterminées par le donateur. Les placements détenus dans le fonds de dotation comprennent des fonds du marché monétaire, des titres à revenu fixe ainsi que des actions canadiennes et étrangères.

	2021	2020	Variation nette
Apports	901 146 \$	887 354 \$	13 792 \$
Revenu de placement cumulé	293 055	223 313	69 742
Gain non réalisé	393 517	225 847	167 670
	1 587 718 \$	1 336 514 \$	251 204 \$

## 14. Ventilation des charges

Les charges ont été ventilées comme suit :

2021	Charges avant ventilation	Salaires et avantages sociaux	Autres charges	Total
Programmes	6 985 144 \$	1 894 106 \$	929 483 \$	9 808 733 \$
Campagnes de financement	7 474 904	(665 496)	889 420	7 698 828
Charges générales et administratives	5 651 269	(1 228 610)	(1 818 903)	2 603 756
	20 111 317 \$	– \$	– \$	20 111 317 \$

2020	Charges avant ventilation	Salaires et avantages sociaux	Autres charges	Total
Programmes	10 388 333 \$	5 647 409 \$	3 744 170 \$	19 779 912 \$
Campagnes de financement	1 099 626	4 659 777	3 855 191	9 614 594
Charges générales et administratives	9 230 813	(3 366 788)	(449 114)	5 414 911
	20 718 772 \$	6 940 398 \$	7 150 247 \$	34 809 417 \$

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2021

---

## 15. Engagements au titre des contrats de location

La FREC s'est engagée à verser, jusqu'en 2028, des loyers en vertu de contrats de location-exploitation d'immeubles, à l'exclusion des frais d'entretien et des coûts d'exploitation. Les paiements annuels s'établissent comme suit :

---

2022	340 077 \$
2023	276 846
2024	248 767
2025	250 833
2026 et par la suite	587 446
	<hr/>
	1 703 969 \$

---

## 16. Gestion des risques

La gestion des risques consiste à comprendre et à gérer de façon active les risques associés à tous les secteurs d'activité de la FREC et au contexte d'exploitation connexe. Les placements sont principalement exposés à des risques liés au marché et au crédit, aux taux d'intérêt, au change et à la liquidité. La FREC dispose de politiques et de procédés structurés pour cibler certaines combinaisons d'actifs. Aux termes de ses politiques, la FREC est également tenue de diversifier ses catégories de placements et d'imposer des limites d'exposition au risque relativement à chaque placement. La FREC a révisé son Énoncé des politiques et objectifs en matière de placement et en a adopté un nouveau le 17 décembre 2020. L'exposition aux risques n'a pas changé de manière importante par rapport à 2020.

### a) Risque lié à l'économie générale

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était devenue une pandémie. Cela a poussé les gouvernements canadien et provinciaux à adopter des mesures d'urgence afin de lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en place d'interdictions de voyager, de périodes de quarantaine volontaires et de stratégies de distanciation sociale, ont entraîné une baisse des produits et des charges en raison de la modification des programmes, de l'annulation d'événements et des mesures de confinement.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2021

---

## 16. Gestion des risques (suite)

### a) Risque lié à l'économie générale (suite)

La situation est en constante évolution, et la durée et l'ampleur des répercussions sur l'économie et des incidences financières sur les activités ne sont pas connues à ce stade. Ces mesures d'urgence et ces répercussions économiques pourraient inclure des réductions de produits et de charges dans l'avenir. Le contexte pandémique de COVID-19 a eu une incidence sur le nombre de rêves réalisés annuellement par Rêves d'enfants Canada. Le rêve dont on souhaite le plus souvent la réalisation est un voyage et, compte tenu des restrictions imposées sur les déplacements, la réalisation de ce type de rêve a subi un ralentissement et entraîné le report d'un bon nombre d'entre eux.

### b) Risque de marché

La valeur des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations du marché boursier, lui-même tributaire de la conjoncture économique et des conditions du marché. La valeur des titres à revenu fixe fluctue en fonction de l'évolution de sociétés précises et des gouvernements qui les ont émis. La FREC gère ces risques au moyen de contrôles lui permettant de surveiller et de limiter les niveaux de concentration.

### c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité qu'une fluctuation des taux d'intérêt ait une incidence sur la valeur des titres à revenu fixe que détient la FREC. Les variations de taux d'intérêt peuvent aussi avoir une incidence sur la valeur des titres de capitaux propres. Les politiques de la FREC visant à gérer ce risque sont décrites plus haut.

### d) Risque de change

Les fluctuations du dollar canadien par rapport à une autre devise peuvent avoir une incidence sur la valeur des titres libellés dans cette autre devise. Le gestionnaire de portefeuille de la FREC atténue ce risque en limitant les niveaux de concentration.

### e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la FREC ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. La FREC gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. La FREC prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2021

---

## 16. Gestion des risques (suite)

### f) Risque de crédit

La FREC accorde du crédit dans le cours normal de ses activités et est exposée à un risque de crédit lié à ses débiteurs. Des évaluations de crédit sont réalisées régulièrement et les états financiers tiennent compte d'une provision pour créances douteuses.